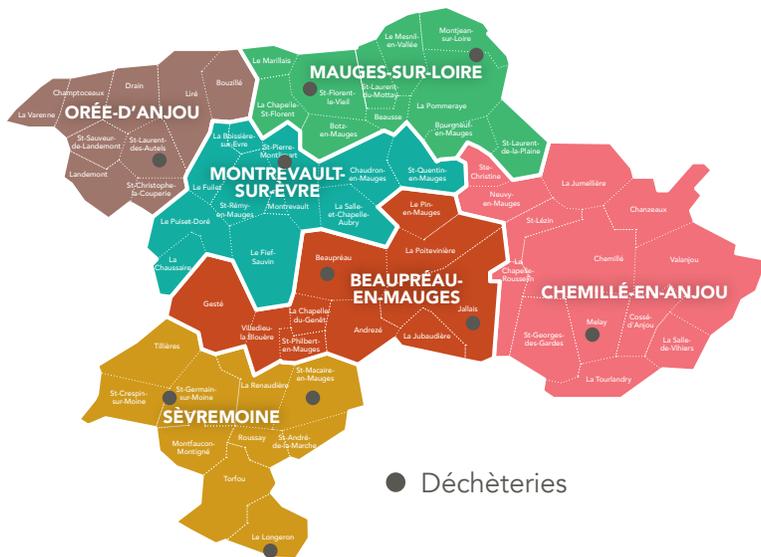


# DÉCHÈTERIES

## Les déchèteries accessibles aux professionnels



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>BEAUPRÉAU</b> Rue Pasteur - ZA Dyna Ouest	9h à 12h 14h à 17h30	14h à 17h30	14h à 17h30	14h à 17h30	14h à 17h30	9h à 12h 14h à 17h30
<b>JALLAIS</b> ZA La Pierre Blanche	9h à 12h 14h à 17h30	14h à 17h30	14h à 17h30		14h à 17h30	9h à 12h 14h à 17h30
<b>MELAY</b> Lieu-dit La Haute Brosse	9h à 12h30 14h à 17h45	14h à 17h45	14h à 17h45	14h à 17h45	14h à 17h45	9h à 12h30 14h à 17h45
<b>MONTJEAN-SUR-LOIRE</b> Lieu-dit Le Petit Lapin	9h à 12h 14h à 17h30	14h à 17h30	14h à 17h30	14h à 17h30	14h à 17h30	9h à 12h 14h à 17h30
<b>SAINT-FLORENT-LE-VIEIL</b> ZA Ribotte	14h à 17h		9h à 12h		9h à 12h	9h à 12h 14h à 17h
<b>SAINT-PIERRE-MONTLIMART</b> ZI La Paganne	9h à 12h 14h à 17h30	14h à 17h30	14h à 17h30		9h à 12h 14h à 17h30	9h à 12h 14h à 17h30
<b>SAINT-LAURENT-DES-AUTELS</b> ZA Le Pâtis	9h à 12h 14h à 17h30	14h à 17h30	14h à 17h30	14h à 17h30	9h à 12h 14h à 17h30	9h à 17h30
<b>LE LONGERON</b> Route de Saint-Aubin-des-Ormeaux	14h à 17h30				14h à 17h30	9h à 12h 14h à 17h30
<b>SAINT-GERMAIN-SUR-MOINE</b> Lieu-dit Le Haut Fief	9h à 12h 14h à 17h30				14h à 17h30	9h à 12h 14h à 17h30
<b>SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES</b> Lieu-dit Le Bois Girard	14h à 17h30	14h à 17h30	14h à 17h30	14h à 17h30	14h à 17h30	9h à 12h 14h à 17h30

# DÉCHÈTERIES

## Les déchets acceptés

Déchets ultimes	 Bois traité	 Cartons	 Gravats	 Végétaux	 Plastiques durs	 Piles et accumulateurs
 Mobilier	 Réutilisation Réemploi	 Papiers	 Emballages verre	 Ferraille	 Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques	



Textiles  
Chaussures

## Les déchets refusés



Déchets  
dangereux



Huiles de  
vidange

Les déchets dangereux des professionnels et les huiles de vidange sont interdits en déchèteries.

## Les tarifs

(en vigueur au 1<sup>er</sup> mai 2024)

Les professionnels qui souhaitent déposer leurs déchets d'activités sur l'une des 10 déchèteries doivent s'acquitter d'un forfait d'accès au service de 12,49 € TTC/mois.

Le tout-venant, le bois traité, les cartons, les gravats et les végétaux sont facturés en fonction des volumes déposés. Le minimum facturé est de 1m<sup>3</sup>. Au-delà, les volumes déposés sont facturés par tranche de 0,5 m<sup>3</sup>.

Les piles et accumulateurs, le mobilier, le réemploi, les papiers, les emballages verre, les textiles et les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques et la ferraille sont acceptés gratuitement.

Type de déchet	Prix au m <sup>3</sup> /TTC
Tout-venant (y compris les plastiques durs et les polystyrènes)	21,48 €
Bois	17,13 €
Cartons	10,16 €
Gravats	24,97 €
Végétaux	8,88 €

Véhicules autorisés à circuler sur les sites :

- véhicules légers attelés ou non attelés (fourgon compris)
- véhicules avec un PTAC inférieur à 3,5 T attelés ou non attelés (camion benne).  
Tout véhicule supérieur à ce gabarit sera refusé.